

## DELIBERATIONS

1<sup>ER</sup> JUILLET 2020

**D 2020070101A** Indemnités du maire et adjoints  
Tableau annexe

**D 2020070102** Vote des taux  
BP 2020  
Etat de notification du taux

**D 2020070103** Subvention 2020

**D 2020070104** Vente de terrain Templemars AI 09

**D 2020070105** Affectation de résultat  
Annexe affectation de résultat

*D 2020070106* Vote des taux - annule et remplace  
la delib D2020070102.  
Etat de notification

*D 2020070107*



L'an deux mil vingt, le 1<sup>er</sup> juillet se sont réunis à la Salle Restauration scolaire, les Conseillers Municipaux sous la Présidence de Madame Bernadette SION, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice .....15

Nombre de Conseillers présents.....15

Etaient présents :

Bernadette SION ; Valérie CARLIER ; Céline DORCHAIN ; Maxime DUCHATEAU ; David DUHAYON ; Fanny DUPONT ; Joël FAYE ; Thibaut Gantiez ; Brigitte LEFEBVRE ; Isabelle LESAGE ; Audrey LUMETTA ; Geoffrey PERRIN ; Jean-Claude TELLE.

Absents excusés :

Marie-Pierre LEROY ; Hervé WARTELLE.

**Objet : Indemnités du Maire et des Adjointes**

Le taux des indemnités du Maire et des Adjointes sont fixés comme suit à compter du 27 mai 2020.

Indemnité du Maire :

Elle sera calculée sur la base de l'indice brut terminal de la fonction publique et sera égale à 31 % de cet indice.

Indemnité versée mensuellement.

Indemnité des adjoints :

Elle sera égale à soit 4.5 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Indemnités versées mensuellement.

Indemnité de conseillers municipaux délégués :

Elle sera égale à 3 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Indemnité versée mensuellement.

Rétroactif au jour de l'élection du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués soit le 27/05/2020

Ainsi fait et délibéré à CHEMY, le jour, mois, an susdits.

Pour copie certifiée conforme

Bernadette SION

Maire



## TABLEAU ANNEXE A LA DELIBERATION DU 1er JUILLET 2020

INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS  
ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

FONCTION	TAUX APPLIQUE	MONTANT MENSUEL BRUT
MAIRE	31%	1 205,71 €
1er ADJOINT	4,50%	175,02 €
2ème ADJOINT	4,50%	175,02 €
3ème ADJOINT	4,50%	175,02 €
4ème ADJOINT	4,50%	175,02 €
1er CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE	3%	116,68 €
2ème CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE	3%	116,68 €
CONSEILLERS MUNICIPAUX	0%	- €





L'an deux mil vingt, le 1<sup>er</sup> juillet se sont réunis à la Salle Restauration scolaire, les Conseillers Municipaux sous la Présidence de Madame Bernadette SION, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice .....15

Nombre de Conseillers présents.....13

Etaient présents :

Bernadette SION ; Valérie CARLIER ; Céline DORCHAIN ; Maxime DUCHATEAU ; David DUHAYON ; Fanny DUPONT ; Joël FAYE ; Thibaut Gantiez ; Brigitte LEFEBVRE ; Isabelle LESAGE ; Audrey LUMETTA ; Geoffrey PERRIN ; Jean-Claude TELLE.

Absents excusés :

Marie-Pierre LEROY ; Hervé WARTELLE.

**Objet : Vote des taux 2020**

Dans le cadre du vote du budget primitif 2020, le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les taux communaux.

Après étude et délibération le Conseil Municipal à l'unanimité arrête les taux d'imposition comme suit.

**Le produit fiscal attendu est de 78 325 €.**

**Le produit nécessaire à l'équilibre du budget : 131 670 €**

Les taux sont les suivants :

**Taxe foncière (bâti) : 7.33 %**

**Taxe foncière (non bâti) : 29.39 %**

Ainsi fait et délibéré à CHEMY, le jour, mois an susdit  
Pour copie certifiée conforme

Le Maire  
Bernadette SION





# Chemy

L'an deux mil vingt, le 1<sup>er</sup> juillet se sont réunis à la Salle Restauration scolaire, les Conseillers Municipaux sous la Présidence de Madame Bernadette SION, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice .....15

Nombre de Conseillers présents.....13

Etaient présents :

Bernadette SION ; Valérie CARLIER ; Céline DORCHAIN ; Maxime DUCHATEAU ; David DUHAYON ; Fanny DUPONT ; Joël FAYE ; Thibaut Gantiez ; Brigitte LEFEBVRE ; Isabelle LESAGE ; Audrey LUMETTA ; Jeoffrey PERRIN ; Jean-Claude TELLE.

Absents excusés :

Marie-Pierre LEROY ; Hervé WARTELLE.

**Objet : Subventions 2020**

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de fixer les subventions attribuées aux associations

**Après étude et délibération le Conseil Municipal décide d'allouer aux associations les subventions suivantes :**

**Association Sportive Chemynoise : 1 850 €**

**Club loisirs et Culture : 350 €**

**Association des Parents de Chemy : 350 €**

Ainsi fait et délibéré à CHEMY, le jour, mois an susdit  
Pour copie certifiée conforme

Le Maire  
Bernadette SION





L'an deux mil vingt, le 1<sup>er</sup> juillet se sont réunis à la Salle Restauration scolaire, les Conseillers Municipaux sous la Présidence de Madame Bernadette SION, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice .....15

Nombre de Conseillers présents.....13

Etaient présents :

Bernadette SION ; Valérie CARLIER ; Céline DORCHAIN ; Maxime DUCHATEAU ; David DUHAYON ; Fanny DUPONT ; Joël FAYE ; Thibaut Gantiez ; Brigitte LEFEBVRE ; Isabelle LESAGE ; Audrey LUMETTA ; Geoffrey PERRIN ; Jean-Claude TELLE.

Absents excusés :

Marie-Pierre LEROY ; Hervé WARTELE.

**Objet : vente terrain situé à Templemars**

**AI N°09**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la demande d'achat d'un terrain situé à Templemars dont la commune est propriétaire (ex- propriété du CCAS, dissous le 1<sup>er</sup> janvier 2017). Parcelle AI n°9 superficie 36a82ca.

Mr Baghdasaryan Aghasi propose 27 € le m<sup>2</sup> et prend en charge l'indemnité dû au locataire du terrain, Monsieur Gruyelle Bernard.

**Après étude et délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :**

- accepte cette vente au prix de 27€ le m<sup>2</sup>
- les indemnités et frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur
- donne pouvoir à Madame le Maire pour signer toutes pièces afférentes à ce dossier qui sera traité par l'étude notarial Notaparc à Seclin.

Ainsi fait et délibéré à CHEMY, le jour, mois an susdit  
Pour copie certifiée conforme

Le Maire  
Bernadette SION



59145  
Code INSEE

Commune de CHEMY  
Commune

Envoyé en préfecture le 09/07/2020  
Reçu en préfecture le 09/07/2020  
Affiché le   
ID : 059-215901455-20200701-D2020010705-BF

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Bernadette SION, Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 259 584.51 €  
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice :	15		
Nombre de membres présents :	13		
Nombre de suffrages exprimés :	13		
VOTES : Contre	0	Pour	13

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	85 565.83 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	174 018.68 €
<b>C Résultat à affecter</b> = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	259 584.51 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	163 570.91 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	-103 000.00 €
<b>Besoin de financement F</b>	=D+E 0.00 €
<b>AFFECTATION = C</b>	=G+H 259 584.51 €
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b> G = au minimum, couverture du besoin de financement F	0.00 €
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	259 584.51 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>	0.00 €

(1) Indiquer l'origine : emprunt : \_\_\_\_\_, subvention : \_\_\_\_\_ ou autofinancement : \_\_\_\_\_

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

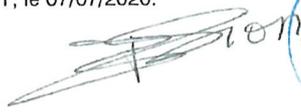
(3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4).

(4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionne  
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte administrati

(5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Certifié exécutoire par Bernadette SION, Maire, compte tenu de la transmission CHEMY, le 01/07/2020 et de la publication le 07/07/2020.

A CHEMY, le 07/07/2020.


59145

Code INSEE

Commune de CHEMY - Budget Communal M14

Commune

Envoyé en préfecture le 27/07/2020

Reçu en préfecture le 27/07/2020

Affiché le

ID : 059-215901455-20200701-F20200701DM1-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

D 20200701DM1

## DECISION MODIFICATIVE N° 1

## Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents	13
Nombre de suffrages exprimés	13
VOTES : Contre	0
Pour	13
Date de convocation :	24/06/2020

L'an deux mil vingt, le 1 juillet 2020, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de Mme SION, Maire.

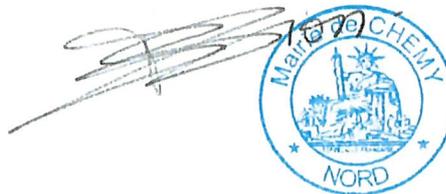
Objet : rectification budget primitif 2020 suite à erreur de transcription dans logiciel

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 60632 : F. de petit équipement	100.00 €	
D 6188 : Autres frais divers	50 000.00 €	
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>50 100.00 €</b>	
D 023 : Virement section investissement		50 000.00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.</b>		<b>50 000.00 €</b>
D 6714 : Bourses et prix		100.00 €
<b>TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles</b>		<b>100.00 €</b>

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire



Certifié exécutoire par Mme SION, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

A, le .